ACTIVITÉS DE CHASSE ET DE CUEILLETTE

Décisions et recommandations pour les activités de chasse, de pêche et de cueillette

- Les activités de chasse, de pêche et de cueillette avec des personnes de différentes familles sont permises. Limitez les participants à un petit nombre.
- Ces activités sont également permises pour les personnes provenant de différentes communautés, mais non recommandées.
- Toutes les recommandations reliées aux rassemblements s'appliquent.
- Évitez de partager une tente ou une cabine avec des personnes qui ne vivent pas dans votre maison.
- Il est permis de voyager par bateau ou par avion nolisé **(maximum de huit personnes)**.
- Les mesures de prévention reliées aux voyages par avion s'appliquent.
- Des précautions supplémentaires concernant les lignes directrices pour la cueillette seront annoncées dès que possible.

Rappel sur les recommandations

- Recommandations spécifiques aux rassemblements **à l'extérieur** :
  - Apportez du désinfectant pour les mains ou de l'eau et du savon pour vous laver les mains.
  - Les autorités peuvent intervenir lors de rassemblements de plus de 25 personnes.
- Recommandations spécifiques aux rassemblements **à l'intérieur** :
  - **Demandez la permission** avant de rendre visite à une famille où réside un aîné ou une personne avec une maladie chronique**.**
  - Les autorités peuvent intervenir s'il y a plus de cinq visiteurs chez une famille.

ᓄᓇᕕᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

- Recommandations de base pour les rassemblements **à l'intérieur et à l'extérieur** :
  - Lavez-vous les mains souvent (pour un minimum de 20 secondes).
  - Toussez ou éternuez dans le pli du coude ou dans un mouchoir et jetez ce dernier dans la poubelle immédiatement.
  - Gardez une distance sécuritaire de deux mètres avec les personnes d'une autre famille.
  - Limitez le nombre de personnes présentes et le nombre de personnes provenant de différentes familles.
  - Évitez les contacts physiques (accolades, poignées de main) avec les personnes d'une autre famille.
  - Portez un masque si la distance de deux mètres entre vous et les autres ne peut être respectée, surtout en visitant un aîné ou une personne vulnérable.
  - Ne partagez pas les objets qui entrent en contact avec la salive comme les bouteilles, les cigarettes, les joints ou la vaisselle.
  - **Restez à la maison si vous avez des symptômes semblables à ceux de la COVID-19 et appelez au 1 888 662-7482 pour procéder à un dépistage.**